

Session budgétaire
du 6 octobre 1952.

Le six octobre mil neuf cent cinquante deux à onze heures, le conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Louis Allary, Maire.

Présents: M^{rs} Campot. Philippeau. Faure. Feret. Mazière. Viollet. Graloux. Bajule. Allary Maire.

Absents: M^{rs} Lhoumier. Martin.

Compte Administratif 1951.

Le conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Campot Joseph est d'avis d'approuver le compte administratif de l'exercice 1951.

Budget supplémentaire 1952.

Le conseil Municipal approuve le budget supplémentaire 1952 et prend les décisions suivantes:

augmentation du salaire de la secrétaire de mairie.

La secrétaire de mairie ayant demandé une augmentation de salaire, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter ce salaire de 60.000 francs à 80.000 francs par an, à compter du 1^{er} octobre 1952.

approuvé le
21-10-1952

augmentation du salaire de la balayeuse des classes.

La balayeuse des classes ayant demandé une augmentation de salaire, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter ce salaire de 40 francs à 50 francs par heure à compter du 1^{er} octobre 1952.

approuvé le
21-10-1952

Redevance pour le transport des corps avec le corbillard communal.

Le conseil Municipal, à l'unanimité décide que la redevance à verser par les familles pour le transport des corps avec le corbillard communal, soit de 1000 francs; une indemnité de 700 francs sera versée au conducteur du corbillard et 300 francs pour la commune, et ce, à partir du 1^{er} octobre 1952.

approuvé le
21-10-1952

Souscription à diverses publications.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire aux publications ci-après:

approuvé le
21-10-1952-

Bulletin des Lois
Bulletin des ministères
Journal des Maires
Répertoire administratif.

Fait et délibéré le jour mois et an susdits. Ont signé
tous les membres présents.

Alcaud	Abelopoulos	Campy
Fauré	Ferret Mazigné	Trallier
		Boyer
		Thollon